Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

RAPPORT ANNUEL

1990
1991

92-05645/

Monsieur Jean-Pierre Saintonge
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1991.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie,
Gérald Tremblay

Québec, septembre 1991

Monsieur Gérald Tremblay
Ministre de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (art. 36), nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 1991.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

La présidente du conseil d'administration,
Nicole D. Gélinas

Dépôt légal – 4e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-22339-X
ISSN 1183-9902

Dans le but d'alléger le texte, le masculin est utilisé comme genre commun pour désigner et les hommes et les femmes.

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

Sa mission

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour remplace depuis le 25 octobre 1990 la Société du parc industriel du centre du Québec. La nouvelle Société a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire situé dans le territoire de la ville de Bécancour.

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour gère un territoire de plus de 4000 hectares de terrain à des fins industrielles et commerciales, dont plus de 3000 hectares sont encore disponibles à l'implantation d'entreprises.

De plus, elle est dotée d'une organisation interne qui développe et offre des services aux entreprises manufacturières. Parmi ces services, notons les réseaux d'eau industrielle, d'aqueduc et d'égouts, le réseau de transport, les installations portuaires, etc.

Elle assure une partie de son financement par la vente de terrains et de services. Le reste est comblé par le gouvernement du Québec et le sera annuellement jusqu'à ce que la Société atteigne l'autofinancement.

Message de la présidente du conseil d'administration

Au cours de l'année qui se termine, le statut de la Société a été substantiellement modifié. D'organisme gouvernemental sous le nom de "Société du parc industriel du centre du Québec", la Société est devenue société d'État sous le nom de "Société du parc industriel et portuaire de Bécancour". Ainsi, la Société acquiert une autonomie accrue qui lui permettra d'améliorer la gestion de ses activités commerciales.

Dans la définition de son nouveau mandat, la Société se voit donner la mission de développer et de gérer le Parc industriel et portuaire de Bécancour avec l'objectif d'autofinancer ses activités. Depuis sa création en 1968, la Société a consenti des investissements importants afin d'être en mesure d'offrir à l'investisseur un site exceptionnel doté de toutes les infrastructures pouvant répondre aux besoins des industries les plus modernes.

Au cours de cette dernière année, deux dossiers prioritaires ont particulièrement retenu l'attention du conseil d'administration. Le premier concerne une étude commanditée conjointement avec la Ville de Bécancour sur l'état de l'environnement dans le Parc industriel et sur l'ensemble du territoire de la Ville de Bécancour. Cette étude avait pour but d'établir un bilan environnemental relativement à la qualité de l'air, de l'eau et des sols. De plus, cette étude visait l'élaboration d'un plan d'action pour la prévention et le contrôle des risques environnementaux.

Les résultats de cette étude démontrent que les entreprises manufacturières dans le Parc industriel respectent les normes environnementales définies par le ministre de l'Environnement du Québec. Bien plus, cette étude a aussi permis de constater le souci et les efforts consentis par les entreprises du Parc industriel à la protection de l'environnement.

Le deuxième dossier prioritaire concerne l'aspect visuel du Parc. La Société a travaillé avec une firme spécialisée tout au long de l'année afin d'élaborer un plan d'aménagement paysager pour l'ensemble du territoire de la Société et plus spécifiquement pour les corridors visuels que constituent les voies de circulation. Les efforts déployés dans ce dossier devraient nous permettre de commencer une première phase de cet aménagement paysager dès l'an prochain.

Pour l'année qui vient, divers projets industriels pourraient faire l'objet de décisions d'implantation. De plus, une firme spécialisée sera mandatée pour réaliser un plan directeur de développement, lequel devra tenir compte de l'étude environnementale quant aux clientèles-cibles visées.

La présidente du conseil d'administration,
Nicole D. Gélinas

Rapport du président-directeur général

Les faits saillants

Tel qu'anticipé dans nos prévisions pour l'année qui se termine, d'importants investissements additionnels ont été réalisés dans le Parc industriel. Toutefois, ces travaux d'implantation n'ont pas produit les revenus supplémentaires escomptés pour diverses raisons qui seront énumérées plus loin. La Société a cependant pu réaliser ou amorcer quelques études qui devraient assurer son développement et sa viabilité future à court terme.

Les résultats financiers

Même si les revenus portuaires et les revenus provenant de la vente d'eau potable sont passés de 1 655 309 $ à 1 909 874 $ et de 211 860 $ à 280 346 $ respectivement, soit des augmentations de 15,4 % et 32,3 %; l'ensemble des revenus de la Société totalise 4 351 470 $ pour une baisse de 8,3 % par rapport à l'année précédente. Ceci s'explique principalement par des baisses importantes des revenus provenant de la vente de lots et de servitudes, de même que des revenus d'intérêts sur soldes de prix de vente de lots.

Les dépenses d'opération sont demeurées stables par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, les dépenses relatives au service de la dette et à la participation nette aux réseaux d'aqueduc et d'égouts de la ville de Bécancour ont diminué de 2 065 941 $, passant de 7 652 279 $ à 5 586 338 $. Ceci a permis, en dépit d'une réduction de la contribution du gouvernement du Québec de 763 810 $, de clôturer l'exercice avec un excédent des dépenses sur les revenus de 1 117 077 $, comparativement à 2 026 149 $ pour l'exercice précédent.

Depuis sa mise sur pied en décembre 1968, la Société a investi plus de 67 millions de dollars en infrastructures industrielles et portuaires. La dette à long terme ainsi créée a pu être réduite à 48,5 millions de dollars grâce à l'application du produit de certaines ventes de lots, à la réduction de la dette.

De plus, pour une deuxième année consécutive, le gouvernement du Québec a versé une contribution spéciale de 5 millions de dollars dans le but de permettre à la Société de réduire le niveau de sa dette. Toute réduction future du niveau de la dette de la Société permettra d'améliorer le degré d'autofinancement de la Société. Ainsi, les revenus générés par la Société représentent 52,7 % de ses dépenses, exclusion faite de l'amortissement.

Les activités de développement industriel

Quatre investissements importants ont été réalisés dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour, trois consistant en des agrandissements d'usine, le dernier étant l'implantation d'une nouvelle usine.

Ainsi, Aluminerie de Bécancour inc. complétait cette année la construction d'une troisième série de cuves au coût de 550 millions de dollars amorcée l'an dernier. Cet investissement a permis de faire passer la capacité de production de 240 000 tonnes métriques d'aluminium à 360 000 tonnes par année. Oxychem Canada inc. y allait d'un investissement de 18 millions de dollars afin de doubler sa capacité de production soit de 20 000 à 40 000 tonnes métriques par an de peroxyde d'hydrogène. Pour une deuxième année consécutive, HydrogenAL, société en commandite, construisait une usine de transformation de gaz naturel en hydrogène gazeux au coût de 10 millions de dollars. Ainsi, depuis 1987, HydrogenAL aura fait passer ses investissements de 30 à 55 millions de dollars. Finalement, la Société canadienne de métaux Reynolds, section Câbles Reynolds, se portait acquéreur d'un terrain appartenant à Aluminerie de Bécancour inc. pour y établir une usine de production de tiges d'aluminium au coût de 49 millions de dollars. Cette usine entrera en production à l'automne 1991 et alimentera quatre usines de fabrication de fils d'aluminium, propriété de cette entreprise, dont l'une est située à La Malbaie au Québec.

Les activités de l'ingénierie

La sécurité des gens qui circulent dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour de même que certaines mesures concernant le plan d'urgence aux installations portuaires de la Société ont fait l'objet d'une attention prioritaire de la part du service de l'ingénierie. Des feux de signalisation routière ont été installés à une intersection particulièrement achalandée du Parc industriel de même qu'à la plupart des passages à niveau. De plus, le bouclage du réseau d'aqueduc dans la zone portuaire a été complété afin de rendre cette zone plus sécuritaire en cas d'incendie.

Un important contrat a été consenti pour la réhabilitation du réseau d'égouts sanitaires dans le Parc industriel afin de le rendre conforme aux normes environnementales du gouvernement du Québec.

Enfin, le service de l'ingénierie a investi temps et énergie dans divers dossiers d'intérêt particulier à la Société :

- *Planification de l'aménagement paysager sur l'ensemble du territoire du Parc industriel;*
- *Planification de l'agrandissement et du réaménagement du bâtiment multifonctionnel et de l'entrepôt maritime;*
- *Participation au bilan environnemental sur le territoire de la ville de Bécancour, et plus particulièrement dans le Parc industriel;*
- *Rédaction des recommandations de la Société relativement à l'implantation d'une centrale thermique d'appoint à Bécancour par Hydro-Québec.*

Les activités portuaires

Au cours de l'année 1990-1991, 118 navires ont accosté aux installations portuaires du Parc industriel et portuaire de Bécancour. Les marchandises manutentionnées atteignent 1 477 300 tonnes métriques et consistent principalement en de l'alumine pour Aluminerie de Bécancour inc. et un de ses partenaires propriétaires, du chlorure de sodium pour ICI Canada inc., du sel gemme pour la Société canadienne de sel, du charbon pour SKW Canada inc., différentes matières premières pour Didier inc. et de la magnésite pour Norsk Hydro Canada inc. De plus, les installations portuaires de la Société ont été utilisées pour expédier 135 337 tonnes métriques de bois d'oeuvre en Europe et au Moyen-Orient. Tel que mentionné précédemment, les revenus portuaires sont passés de 1 655 309 $ à 1 909 874 $, soit une augmentation de 15,4 %, alors que les dépenses relatives à l'activité portuaire ont pu être diminuées de 6,6 %. L'autofinancement de l'exploitation portuaire atteint maintenant 50,9 % excluant l'amortissement.

Perspectives pour l'année 1991 -1992

Malgré la récession prévalant en Amérique du Nord, la prospection d'investissements industriels a suscité beaucoup d'intérêt, et un nombre important d'investisseurs potentiels se sont adressés à la Société. En conséquence, certaines implantations industrielles importantes pourraient faire l'objet de décision au cours de la prochaine année.

Le président directeur général
Pierre Clouâtre.

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour au 31 mars 1991 ainsi que l'état des revenus et dépenses, l'état de l'avoir et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Comme l'indique la note 1, cette Société a remplacé le 25 octobre 1990 la Société du parc industriel du centre du Québec. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis par les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des conventions comptables suivies et des estimations importantes préparées par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Société au 31 mars 1991, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Châtelain, f.c.a.

Québec, le 10 juin 1991

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
Revenus et dépenses de l'exercice
terminé le 31 mars 1991

	1991	1990 *(note 12)*
Revenus *(note 3)*	**4 351 470 $**	**4 743 828 $**
Dépenses d'opération par secteur d'activités *(note 4)*		
Administration générale	769 290	917 733
Immeubles	573 525	521 764
Zone portuaire	241 807	257 373
Véhicules et équipements	149 102	130 276
Hygiène du milieu	93 628	102 964
Réseau d'eau industrielle	617 108	515 691
Réseau de transport	223 978	219 894
	2 668 438	2 665 695
Amortissement des immobilisations	2 502 504	2 504 546
	5 170 942	**5 170 241**
Excédent des dépenses sur les revenus d'opération	**819 472**	**426 413**
Intérêt sur dette à long terme	5 537 847	6 072 148
Participation nette aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville de Bécancour *(note 5)*	48 491	1 580 131
	5 586 338	**7 652 279**
Excédent des dépenses sur les revenus avant élément suivant	**6 405 810**	**8 078 692**
Contribution du gouvernement du Québec *(note 6)*	5 288 733	6 052 543
Excédent des dépenses sur les revenus	**1 117 077 $**	**2 026 149 $**

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
Avoir de l'exercice terminé le 31 mars 1991

	1991	1990 *(note 12)*
Déficit au début	**(222 677)$**	**(3 232 111)$**
Excédent des dépenses sur les revenus	(1 117 077)	(2 026 149)
Apport du gouvernement du Québec pour le remboursement de la dette à long terme	5 000 000	5 000 000
Acquisitions d'immobilisations assumées par le gouvernement du Québec	13 028	35 583
Avoir (Déficit) à la fin	**3 673 274$**	**(222 677)$**

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

Bilan au 31 mars 1991

	1991	1990 *(note 12)*
Actif		
À court terme		
Encaisse	570 283 $	191 029 $
Dépôt à terme – au coût	–	500 000
Débiteurs	731 194	478 521
Dû par le gouvernement du Québec	353 183	–
Soldes de prix de vente de lots *(note 7)*	4 923 788	621 058
Frais payés d'avance	145 357	455 148
	6 723 805	2 245 756
Soldes de prix de vente de lots *(note 7)*	–	4 923 788
Lots à vendre	4 327 456	3 829 759
Immobilisations *(note 8)*	42 978 126	44 721 048
	54 029 387 $	**55 720 351 $**
Passif		
À court terme		
Créditeurs	274 405 $	– $
Intérêts courus sur la dette à long terme	1 147 089	1 159 764
Dû au gouvernement du Québec	–	228 633
Estimations progressives et retenues sur contrats	178 136	288 026
Revenus reportés	226 855	266 605
Dépôts sur vente de lots	29 628	–
	1 856 113	1 943 028
Dette à long terme *(note 9)*	48 500 000	54 000 000
	50 356 113	55 943 028
Avoir (Déficit)	3 673 274	(222 677)
	54 029 387 $	**55 720 351 $**

Engagements *(note 10)*

Éventualités *(note 11)*

Pour le Conseil d'administration

Nicole D. Gélinas
Maurice Guillemette

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

Évolution de la situation financière de l'exercice terminé le 31 mars 1991

	1991	1990
Activités d'exploitation		
Excédent des dépenses sur les revenus	(1 117 077) $	(2 026 149) $
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	2 502 504	2 504 546
Perte (gain) sur aliénations d'immobilisations	29 068	(126 169)
Gain sur ventes de lots	(72 549)	(219 854)
	1 341 946	132 374
Encaissements sur ventes de lots et soldes de prix de ventes	697 309	876 837
Acquisitions de lots à vendre	(501 399)	(355 817)
Variation d'autres éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	(382 980)	(529 827)
Liquidités provenant des activités d'exploitation	1 154 876	123 567
Activités de financement		
Versements sur dette à long terme	(5 500 000)	(3 500 000)
Subvention du gouvernement du Québec pour le remboursement de la dette à long terme	5 000 000	5 000 000
Liquidités (utilisées pour les) provenant des activités de financement	(500 000)	1 500 000
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(796 969)	(1 979 761)
Contribution du gouvernement du Québec aux acquisitions d'immobilisations	13 028	35 583
Produit d'aliénations d'immobilisations	8 319	640 000
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	(775 622)	(1 304 178)
(Diminution) Augmentation des liquidités	(120 746)	319 389
Liquidités au début	691 029	371 640
Liquidités à la fin	**570 283 $**	**691 029 $**

Les liquidités de la Société comprennent l'encaisse et le dépôt à terme.

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

Notes complémentaires

31 mars 1991

1. Constitution et mission

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, corporation au sens du Code civil, a été constituée le 25 octobre 1990 par une loi spéciale (1990, chapitre 42). Elle a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour.

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a remplacé la Société du parc industriel du centre du Québec le 25 octobre 1990 et en a acquis les droits et en a assumé les obligations.

Les présents états financiers comprennent les opérations de la Société du parc industriel du centre du Québec du 1er avril 1990 au 24 octobre 1990 et celles de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour du 25 octobre 1990 au 31 mars 1991.

2. Conventions comptables

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon la méthode de comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Lots à vendre

Les lots à vendre sont présentés au coût moyen. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts applicables à ces lots sont imputés aux opérations.

La vente d'un lot est comptabilisée à la date de l'exécution de l'acte notarié s'y rapportant.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins les subventions du gouvernement du Québec s'y rapportant. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux suivants :

Bâtisses, aire d'entreposage et stationnement	2 1/2	%	à	5	%
Installations portuaires	2 1/2	%	à	12 1/2	%
Véhicules				20	%
Équipement	6 2/3	%	et	10	%
Aqueduc et égout	3 1/3	%	à	100	%
Usine et réseau d'eau industrielle	2 1/2	%	et	5	%
Routes et rues	4	%	et	5	%
Réseau ferroviaire				2 1/2	%
Gazoduc				3 1/3	%
Mobilier et équipement de bureau	10	%	et	20	%

Dépenses non présentées dans l'état des revenus et dépenses

Le coût des avantages sociaux incluant la contribution de l'employeur aux régimes de retraite gouvernementaux ainsi que le coût de certains services de soutien sont assumés par divers ministères et organismes du gouvernement et ne sont pas présentés dans l'état des revenus et dépenses.

3. Revenus

	1991	1990
Vente de lots :		
Vente de lots	76 251 $	223 236 $
Coûts des lots vendus	3 702	3 382
	72 549	219 854
Autres revenus :		
Revenus portuaires	1 909 874	1 655 309
Location d'immeubles	758 824	788 260
Service d'eau industrielle	483 540	476 333
Vente d'eau potable	280 346	211 860
Réseau de transport	2 873	5 746
Vente de servitudes	7 300	341 600
Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien	177 518	165 905
Intérêts sur soldes de prix de vente de lots	537 580	631 694
Intérêts sur encaisse et dépôts à terme	116 037	94 925
(Perte) gains sur aliénations d'immobilisations	(29 068)	126 169
Divers	34 097	26 173
	4 278 921	4 523 974
	4 351 470 $	**4 743 828 $**

4. Dépenses d'opération par catégorie

	1991	1990
Traitements	849 190 $	827 417 $
Services professionnels, administratifs et autres	57 938	50 555
Déplacement et communications	45 032	56 691
Publicité et promotion	45 712	169 467
Taxes foncières	322 987	289 053
Entretien et réparations	503 194	479 822
Gardiennage	119 490	94 766
Fournitures et approvisionnements	724 895	697 725
Autres	–	199
	2 668 438 $	**2 665 695 $**

5. Participation nette aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville de Bécancour

	1991	1990
Participation aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville de Bécancour	95 741 $	1 627 381 $
Moins :		
Subvention du ministère des Affaires municipales relative à cette participation	(47 250)	(47 250)
	48 491 $	**1 580 131 $**

6. Contribution du gouvernement du Québec

	1991	1990
Subvention de fonctionnement	1 955 091 $	– $
Dépenses assumées par le gouvernement du Québec:		
Traitements	472 863	827 417
Intérêts sur dette à long terme	2 182 086	3 676 100
Autres	678 693	1 549 026
	3 333 642	6 052 543
	5 288 733 $	**6 052 543 $**

7. Soldes de prix de vente de lots

	1991	1990
Garanti par hypothèque de premier rang à 10,2 %, remboursable par versements semi-annuels de 558 666 $, capital et intérêts, échéant 1er février 1997 (remboursé en entier en mai 1991)	4 923 788 $	5 494 846 $
Autre	–	50 000
	4 923 788	5 544 846
Portion échéant en deçà d'un an	4 923 788	621 058
	– $	**4 923 788 $**

8. Immobilisations

	1991			1990
	Coût*	Amortissement accumulé	Net	Net
Immeubles :				
Terrains	14 368 $	– $	14 368 $	14 368 $
Bâtisses, aires d'entreposage et stationnement	3 451 936	1 191 281	2 260 655	2 329 455
Zone portuaire :				
Installations portuaires	37 385 825	12 254 456	25 131 369	26 332 952
Équipements et véhicules	495 996	218 928	277 068	302 661
Hygiène du milieu :				
Aqueduc et égout	5 273 922	2 884 111	2 389 811	2 266 905
Réseau d'eau industrielle :				
Usine et réseau	11 416 718	2 961 978	8 454 740	8 785 066
Réseau de transport :				
Routes et rues	7 790 580	4 442 853	3 347 727	3 541 279
Réseau ferroviaire	575 568	123 195	452 373	466 763
Gazoduc	674 843	67 485	607 358	629 853
Mobilier et équipement de bureau	137 832	95 175	42 657	51 746
	67 217 588 $	**24 239 462 $**	**42 978 126 $**	**44 721 048 $**

** Coût moins subventions du gouvernement du Québec s'y rapportant.*

9. Dette à long terme

	1991	1990
Billets à terme, The Industrial Bank of Japan Ltd., The Yasuka Fire and Marine Insurance Co. Ltd., The Nissan Fire and Marine Insurance Co. Ltd., The Toyo Fire and Marine Insurance Co. Ltd., garantis par le gouvernement du Québec, 9,57 %, échéant en 1993	35 000 000 $	35 000 000 $
Acceptation bancaire, 11,01 % (1990 : 13,60 %)	13 500 000	19 000 000
	48 500 000 $	**54 000 000 $**

10. Engagements

Service de la dette de la Ville de Bécancour

En vertu d'une entente avec la Ville de Bécancour ratifiée par le Gouvernement le 11 avril 1973, la Société est autorisée à participer jusqu'en l'an 2011 au financement des réseaux d'aqueduc et d'égout desservant une partie de la ville de Bécancour et le parc industriel.

La Société s'est engagée à payer annuellement le service de la dette relatif à deux règlements d'emprunts de la Ville de Bécancour, réduit des subventions versées par le ministère des Affaires municipales relativement à ces règlements et de certains autres revenus.

Évolution de l'exercice des emprunts sur obligations relatifs à cet engagement :

		Versements de l'exercice			
Émissions originales	Au 31 mars 1990	Montant	Intérêts	Capital	Au 31 mars 1991
672 000 $	582 000 $	64 815 $	54 815 $	10 000 $	572 000 $
450 000	220 900	30 926	30 926	–	220 900
1 122 000 $	**802 900 $**	**95 741 $**	**85 741 $**	**10 000 $**	**792 900 $**

Contrats relatifs à l'aménagement et aux installations du parc industriel

Au 31 mars 1991, les engagements contractuels de la Société envers des fournisseurs pour des études et des travaux d'infrastructure en cours s'élevaient à 152 481 $.

11. Éventualités

a. En février 1987, suite à une action intentée par un entrepreneur contre une compagnie chargée de l'aménagement portuaire, cette dernière a été autorisée, par la cour, à appeler en garantie la Société pour un montant de 846 890 $.

b. Une action en justice totalisant environ 113 000 $ a été intentée contre la Société.

Selon l'opinion de la Société et celle de ses conseillers juridiques, aucun passif important ne peut résulter de ces éventualités. En conséquence, aucune provision pour perte éventuelle découlant de ces poursuites n'est comptabilisée. Les montants pouvant résulter du dénouement des éventualités seront capitalisés aux immobilisations à la date du règlement.

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 1990 provenant des états financiers de la Société du parc industriel du centre du Québec ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1991.

Le conseil d'administration

(au 31 mars 1991)

Nicole D. Gélinas
Présidente du conseil
Présidente de Aspasie inc.
Saint-Barnabé-Nord

Jean-Paul Savoie
Vice-président du conseil
Vice-président et directeur général
des Meubles Daveluyville
Daveluyville

Bernard Demers
Agriculteur
Sainte-Cécile-de-Lévrard

Maurice Guillemette
Président de Maurice Guillemette inc.
Bécancour

Maurice Lavallée
Administrateur
Pierreville

Jules Pinard
Président de Labarre et Pinard inc.,
assurances
Bécancour

Christian L. Van Houtte
Président-directeur général de
l'Association de l'industrie
de l'aluminium du Québec
Montréal

Le personnel de direction

Pierre Clouâtre
Président-directeur général

André Villeneuve
notaire
Secrétaire exécutif

Jean-Guy Chouinard
Directeur de l'exploitation portuaire

Serge Girard
ingénieur
Directeur de l'ingénierie

Danielle Hébert
comptable agréée
Directrice des finances

Gilles Julien
Directeur du marketing

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
1000, boulevard Arthur-Sicard
Bécancour (Québec)
G0X 1B0
Téléphone : (819) 294-6656
Télécopieur : (819) 294-9020